

AUTORISATION DE FILMER, DE PHOTOGRAPHER ET D'EXPLOITER L'IMAGE

**Dans le cadre du 10e Concours international de piano d'Orléans junior Brin d'herbe
organisé du 20 au 23 avril 2023 inclus.**

Je soussigné(e)
demeurant

autorise Orléans Concours International, association Loi 1901, située 5 place de la République, 45000
Orléans, à utiliser l'image filmée et/ou photographiée de mon enfant :
sans aucune contrepartie financière.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au
nom, j'autorise que son image soit fixée par film et/ou photographie et qu'elle soit reproduite et
communiquée au public dans le cadre du **10e Concours international de piano d'Orléans junior Brin
d'herbe organisé du 20 au 23 avril 2023 inclus, à Orléans** ainsi que dans le cadre des **Concerts des
Lauréats du 10^e Concours** qui pourront être organisés entre 2023 et 2024.

Les images filmées et/ou photographiées pour le compte de l'association Orléans Concours
International pourront être exploitées et utilisées directement par l'association ou être cédées à des
tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans
aucune limitation, pour une durée indéterminée, intégralement ou par extrait, à des fins de
présentation, de promotion et de communication autour du **10e Concours international de piano
d'Orléans junior Brin d'herbe.**

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images
susceptible de porter atteinte à la réputation, ni d'utiliser les images dans tous supports à caractère
pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

En conséquence de quoi, je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et ne pourrai
prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés dans le présent formulaire.

Fait à

Le/ /202.....

Signature du représentant légal :